

Objet : Réclamation sur taxe d'habitation

A l'attention de la direction générale des impôts
CDI Toulon Sud-est
SAID mourillon
cité administrative
13 rue de Lorgues
83081 Toulon Cedex

Bande de moins que rien,

Je me permet de vous écrire cet e-mail parce que je suis à bout. Je savais déjà que tous les fonctionnaires des administrations françaises étaient des pauvres d'esprit, des tires au flancs et des incapables et qu'ils sont la cause numéro un de l'engluement administratif qui ralentit énormément l'essor de la France. Mais aujourd'hui, je viens de comprendre qu'en plus de tout cela vous n'êtes qu'un ramassis de voleurs. En effet aujourd'hui, je viens de recevoir un avis d'imposition de la taxe d'habitation de Toulon au domicile de mes parents en région parisienne.

Comme vous le savez très bien (suite maintes appels et lettres de ma part) je n'habite plus à Toulon depuis maintenant presque 2 ans. Vous le savez d'ailleurs d'autant plus, que vous n'envoyez même pas l'avis à mon ancienne adresse Toulonnaise mais directement chez mes parents. Il est donc totalement utopique que je vous verse le moindre centime des 185 Euros que vous tentez de m'extorquer. Je sais très bien que vous n'aurez pas l'amabilité, ni le savoir vivre pour m'adresser la moindre excuse pour l'incapacité chronique dont vous faites preuve. Alors, je vous souhaite de vous enfoncer, bien profondément, votre taxe d'habitation dans l'anus, au moins vous serez payé à faire quelque chose de vos journées...

Alain Cerisier
numéro fiscal : 1742875534169
référence de l'avis 02 83 7432975 64

LA SUITE.....

Objet : Réclamation sur taxe d'habitation (2)

Madame, Monsieur,

Je suis la personne qui s'est permise de vous envoyer, la semaine dernière, un courrier injurieux, irrespectueux et ordurier à propos de votre incompétence. Aujourd'hui, je prends le temps et l'humilité, de vous adresser mes cordiales excuses au sujet de ce comportement. En effet, il semblerait que mes écrits aient dépassé mes intentions. Et je ne peux m'en justifier que par le ras le bol général que vous arrivez à susciter chez l'ensemble des concitoyens et qui entraîne de telles réactions démesurées.

Contrairement à vous, je n'ai ni la chance, ni l'irresponsabilité de faire la grève à tout va et ainsi bloquer l'ensemble de la société, pour exprimer mon mécontentement. Moi, je n'ai que mon esprit et ma plume, et cette fois-ci, ils ont dérapé : j'en suis désolé.

En revanche, au vu du nombre de réponses de votre part auxquelles j'ai eu le droit, je ne peux que me féliciter de l'impact et de la considération que ce courrier a suscité à votre égard. En effet, il semblerait que mon mail ait été diffusé par vos soins à l'ensemble de vos services et bien au-delà de la circonscription toulonnaise. Est-ce du masochisme ou plutôt une prise de conscience générale de votre part ? Bref, sachant maintenant l'énorme popularité que je suscite parmi vous, je me permets de formuler quelques remarques et conseils qui pourrait être utile pour l'efficacité de votre travail.

* Tout d'abord, lorsque vous écrivez des lettres de reproches telles que j'ai reçues, faites le, en dehors de vos heures de travail. L'argent du contribuable qui vous paye n'est pas destiné à cela

* Ensuite essayer de ne pas réclamer la taxe d'habitation toulonnaise aux personnes qui n'habitent pas Toulon, vous aurez alors bien moins de dossier à traiter (Il y a bien plus de personnes non toulonnaises, que de Toulonnais en France), Et ainsi la masse de travail dont vous semblez vous plaindre, en sera énormément allégée.

* Aussi, je pense que vous passez trop de temps à essayer de débusquer la moindre faute d'orthographe qui peut se glisser dans un courrier. En effet, j'ai été surpris de voir dans vos réponses, que ce qui vous a le plus déranger dans ma lettre, ce ne sont pas mes propos sur votre incompétence, que vous semblez admettre, mais plutôt les quelques fautes d'orthographe que j'ai pu commettre. Je sais bien que le seul critère de sélection pour accéder à vos fonctions soit l'orthographe, mais essayez dorénavant de vous intéresser plus au fond qu'à la forme.

* Enfin, j'ai été aussi très surpris par la promptitude de vos réponses. D'habitude pour obtenir une réponse de vos services, il faut bien patienter 5 ou 6 mois. Là, il n'a fallu que 5 ou 6 jours. Je conseillerai donc dorénavant, aux personnes dans mon cas, d'utiliser des propos odieux dans leur communication avec vous, cela accélère, semble-t-il le déroulement des choses. Mais, malgré la quantité de réponses à mon courrier, aucune ne m'a réellement renseigné sur mon problème d'impôt.

Cela confirme bien, quand même, mon intuition sur la qualité de votre efficacité. J'espère que, comme ultérieurement, cette lettre aura le droit à autant d'honneur que la précédente. Je vous remercie d'avance pour votre considération.

Cordiales salutations.
Alain Cerisier

PS : La divulgation d'informations personnelles concernant les contribuables, comme vous venez de le faire dans mon cas, est interdite par la loi (se référer à la loi informatique et libertés).